

2 CIVIVA – pour un service civil fort

3 Le centre de formation a ouvert ses portes

4 Service civil au Nicaragua

6 Service citoyen à Genève

## Elections 2011: Allez voter! Votez civil!

Le 23 octobre, le Parlement sera renouvelé, ce qui déterminera aussi les orientations politiques pour le service civil ces quatre prochaines années. Afin de soutenir l'élection des parlementaires en faveur du service civil autant que possible, CIVIVA livre des recommandations de vote. Les parlementaires qui promettent un avenir radieux au service civil se trouvent principalement du côté du PEV, des Verts, des Verts Libéraux et du PS.

Les élections parlementaires auront lieu cet automne. Les résultats influenceront la politique concernant le service civil ces quatre prochaines années. Par conséquent, il est extrêmement important de réélire des femmes et des hommes qui se sont engagé-e-s en faveur du service civil et d'accorder une préférence aux nouveaux/lles candidat-e-s qui se disent favorables à cette alternative au service militaire. Afin d'évaluer les parlementaires sortant-e-s, nous avons analysé les votes et interpellations parlementaires de cette dernière législature. En ce qui concerne les nouveaux/lles candidat-e-s, nous leur avons fait parvenir un questionnaire dans lequel ils/elles pouvaient exprimer leur opinion sur le service civil. Cette analyse réalisée, nous sommes en mesure de recommander vers 70 ancien-ne-s parlementaires et au moins 150 nouveaux/lles candidat-e-s.

De manière générale, il ressort que les Evangélistes (PEV), Verts, Verts Libéraux et Socialistes votent presque en bloc pour le service civil. En outre, il est constaté que les femmes y sont clairement plus favorables que les hommes.

### Partis favorables au service civil

Les plus favorables au service civil sont le Verts et le PS: les parlementaires sortants de ces partis atteignent en moyenne plus de 10 points (la moyenne étant de 0.1 points). Les Verts Libéraux et le PEV qui ont eux aussi voté presque en bloc pour le service civil dans la législature précédente ne vien-

ent pas loin. En ne prenant en considération que des parlementaires sortant-e-s à nouveaux candidat-e-s, le PEV dépasse même les Verts et le PS.

Voici la classification des partis selon le résultat moyen de ses membres:

1. PS (10.3 points)
2. Verts (10)
3. Verts libéraux (8)
4. PEV (7.4)
5. PDC (0.2)
6. PLR (-2.2)
7. PBD (-6.6)
8. UDC (-10)

### Les différences au sein des partis

La plupart du temps, il y a des sensibilités très différentes à l'intérieur des partis. Le classement varie par exemple de 9.5 à -8 points au sein du PDC. Afin de rendre compte de ces différences, nous présentons ici les parlementaires les plus favorables au service civil, par parti:

PS: Josiane Aubert (VD), Jean-Claude Rennwald (JU), Jean-Charles Rielle, Maria Roth-Bernasconi (GE) (13 points)  
Verts: Ueli Leuenberger (GE), Christian van Singer (VD) (12)  
Verts Libéraux: Tiana Angelina Moser, Thomas Weibel (ZH, 9)  
PEV: Maja Ingold (ZH, 12)  
PDC: Meinrado Robbiani (TI), Jacques Neyrinck (VD) (8)  
PLR: Fabio Abate (TI, 2)  
PBD: Brigitta Cadient (GR, -1.5)  
UDC: Pierre-François Veillon (VD, -6)

### Les femmes sont plus favorables

Il est frappant de constater que ce sont clairement les femmes qui tirent le classement vers le haut à l'intérieur des partis. Et cela est valable pour tous les partis. Elles ont ainsi un classement moyen de 4.9, contre -1.8 pour les hommes. La faveur accordée au service civil par les femmes se retrouve également au PLR, mais plus particulièrement encore au PDC, avec des différences significatives par rapport à leurs collègues masculins.

### Les recommandations de vote

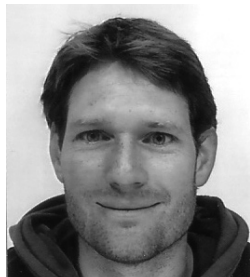
Au vu des résultats, nous recommandons donc vers 70 parlementaires sortant-e-s qui obtiennent au moins 5 points dans notre classement. Et plus particulièrement 44 d'entre eux qui atteignent 10 points ou plus.

Des questionnaires que nous avons envoyés aux nouveaux/lles candidat-e-s, 200 nous ont été retournés. Sur la base des réponses, nous recommandons l'élection de plus de 150 candidat-e-s. Environ 20, parmi eux, sont eux-mêmes des civilistes ou des directeurs d'établissements d'affectation.

Une liste de recommandation de tous/tes les candidat-e-s est publiée sur le site [www.votecivil.ch](http://www.votecivil.ch). Les critères utilisés pour effectuer le classement se trouvent également sur ce site internet. Les candidat-e-s à l'élection du Parlement qui souhaiteraient encore s'enregistrer peuvent le faire volontiers.

## Editorial

## Le bilan au premier anniversaire



Gaëtan Morel, membre du comité, représentant de la Suisse romande

**Voilà un an déjà que CIVIVA était créée. Léguer une bonne part de nos ressources à une organisation centrale comportait un risque de dispersion. Pourtant, une année après avoir pris la déci-**

**sion de regrouper nos forces, nous ne pouvons seulement constater que c'était une excellente option.**

**Aujourd'hui, CIVIVA compte déjà presque 100 membres, signe d'une crédibilité rapidement acquise. Au-delà de la quantité, il y a la qualité: de nombreux établissements d'affectation soutiennent notre fédération. Les institutions employant des civilistes savent combien leur apport est bénéfique. Leur présence nous donne une légitimité et un poids plus impor-**

**tants pour défendre le service civil auprès des autorités et des acteurs politiques.**

**Bien que CIVIVA ait pu compter sur une présence honorable dans les médias, notre fédération reste encore relativement peu connue dans les milieux politiques, et encore moins du grand public. Une de nos ambitions principales pour l'année à venir sera donc d'être plus visible et de promouvoir le service civil et ses qualités tant dans la sphère publique que politique. Plus concrètement, il s'agira notamment de rencontres avec des parlementaires et des institutions favorables au service civil pour rassembler et coordonner tous ceux qui défendent un service civil fort.**

**En outre CIVIVA souhaite continuer à développer la réflexion autour du service civil volontaire (lire p.6).**

**Nous remercions toutes les personnes et institutions qui nous ont soutenu lors de cette première année!**

# Devenez membre!

**CIVIVA soutient le maintien et le développement du service civil.**

**CIVIVA soutient de bonnes conditions d'engagements pour les civilistes.**

**CIVIVA met en lien l'engagement de toutes les organisations et établissements d'affectation qui soutiennent le service civil.**

**CIVIVA est soutenu par un large éventail politique – car le service civil est une question qui concerne tout le monde.**

Toutes les organisations et tous les établissements qui souhaitent soutenir le service civil sont bienvenus en tant que membres de CIVIVA. Les personnes sans affiliation peuvent devenir membre de la Permanence service civil – Genève (PSC) ou de l'Association Suisse des Civilistes (ASC).

Plus d'informations: [www.civiva.ch](http://www.civiva.ch)

Contact: CIVIVA, C.P. 9777, 8036 Zurich,

Mail: [secretariat@civiva.ch](mailto:secretariat@civiva.ch)

Compte de dons: **CCP 85-594763-0**

CIVIVA, 8004 Zurich



## Contact

**Genève:** Permanence service civil, Maison des associations; 8, rue du Vieux-Billard; Correspondance: CP 102, 1211 Genève 8; Mail: [info@servicecivil.ch](mailto:info@servicecivil.ch)

**Lausanne:** Centre pour l'action non-violente, Rue de Genève 52; Tél. 021 661 24 34; Site internet: [www.non-violence.ch](http://www.non-violence.ch)

**Bellinzona:** Centro per la non-violenza della Svizzera italiana (CNSI), Via Vela 21, Casella postale 1303, 6501 Bellinzona; Tél. 091 825 45 77; [www.nonviolenza.ch](http://www.nonviolenza.ch); Mail: [info@nonviolenza.ch](mailto:info@nonviolenza.ch)

**Zürich:** [zivildienst.ch](http://zivildienst.ch); Gartenhofstrasse 7, 8036 Zürich; [www.zivildienst.ch](http://www.zivildienst.ch); Tél. 044 450 37 37 (Lundi-Vendredi 14-18h); Mail: [beratungsstelle@zivildienst.ch](mailto:beratungsstelle@zivildienst.ch);

**Berne:** Daniel Costantino, Haslerstrasse 21, 3008 Bern; [www.armymuffel.ch](http://www.armymuffel.ch); Tél. 077 459 49 36; Mail: [info@armymuffel.ch](mailto:info@armymuffel.ch)

**Bâle:** Consulats chez Bruno (061 815 82 42 / 061 411 26 19) et Piet (079 563 04 44)

## Impressum

«Le Monde Civil» numéro d'août 2011; 4ème édition; paraît 4 fois/an

**Abonnement** annuel Fr. 25.-

Pour les membres de CIVIVA, de la PSC, de l'ASC et de [zivildienst.ch](http://zivildienst.ch) l'abonnement est inclus dans la cotisation. Paiement de l'abonnement: CCP 85-594763-0, mention «Abo»

**Editeur:** CIVIVA, Case postale 9777, 8004 Zurich

**Distribution:** Le Monde Civil, Zurich, [redaction@civiva.ch](mailto:redaction@civiva.ch)

**Rédaction:** Jérôme Strobel, Gaëtan Morel, Miguel Garcia

**Contributions:** Martin Stadelmann, Lukas Leuzinger, Cédric Reichenbach, Bastien Poscia, Alois Vontobel

**Tirage:** 2000 ex.

**Impression:** Ropress, Zürich. Imprimé avec de l'énergie provenant de sources renouvelables et sans incidence sur le climat

# Nouveau centre de formation pour améliorer la qualité

Depuis la mi-juillet, tous les cours de formation pour civilistes sont effectués dans un centre de formation centralisé à Schwarzenburg. L'Organe d'exécution pour le service civil veut ainsi améliorer la qualité des résultats apportés par les civilistes. De nouveaux cours sont d'ores et déjà planifiés.



Dans le cours de formation «Assistance aux personnes âgées». Photo: ZIVI/Barbara Wyssbrod.

Jusqu'à récemment, les formations pour civilistes étaient réparties sur différents lieux de formation dans tout le pays. Depuis la mi-juillet, tous les cours sont effectués dans le nouveau centre de formation à Schwarzenburg. Ce changement est directement lié à l'augmentation du nombre des demandes pour le service civil à la suite de la suppression de l'examen de conscience. Ainsi, la demande pour des cours de formation a elle aussi augmenté et certains lieux de formation externes ont atteint leur limite de capacité, explique Stephan Lukasewitz de l'Organe d'exécution pour le service civil.

Le nouveau centre de formation permet avant tout d'aménager différemment les for-

mations dans le cadre du service civil. Le nouveau cours «gestion non-violente des conflits» s'ajoute aux cinq cours proposés jusqu'ici. Ce nouveau cours doit être suivi par tous les civilistes qui effectuent une affectation dans le domaine social. Pour beaucoup d'affectations, la durée de formation est doublée et passe ainsi de cinq à dix jours. «Pour l'année en cours, le nombre de places de formation proposé sera plus que doublé par rapport à 2010», souligne Lukasewitz.

L'offre de formation pour les civilistes est en développement continu depuis quelques années. Les cours de formation ont été créés en 2004 avec l'introduction des programmes prioritaires et spécialement pour

ceux-ci. Il y a deux ans, les cours de formation et les programmes prioritaires ont été découplés. L'ordonnance sur le service civil a alors réglementé dans quels domaines et à partir de quelle durée d'affectation les formations doivent être effectuées.

## Nouveaux développements prévus

Le développement de la formation pour les civilistes n'est pas achevé avec l'ouverture du nouveau centre de formation de Schwarzenburg. L'Organe d'exécution projette d'élargir son offre de cours à l'encadrement des enfants et des jeunes. Selon Stephan Lukasewitz, des cours de formation dans d'autres domaines sont aussi envisagés.

Le développement de la formation permet de renforcer le service civil lui-même. Du «service de remplacement» dans lequel les objecteurs de conscience étaient cantonnés, il s'est développé en une institution répondant à des besoins concrets de la société. La formation y a aussi contribué en renforçant leur efficacité sur le terrain.

Stephan Lukasewitz réfute l'argument que des civilistes mieux formés pourraient concurrencer des places de travail. La neutralité de marché du travail prescrite par la loi sur le service civil n'est pas assurée en agissant sur l'offre de formation, mais seulement sur la procédure d'admission et le contrôle des établissements d'affectation. «Au centre de formation, c'est qui est au premier plan c'est l'amélioration de la qualité des affectations au profit de l'ensemble de la société.»

Lukas Leuzinger / Traduction: Jérôme Strobel

## En toile de fond

### Une motion veut plus de formation

Le parlement s'occupera bientôt aussi du thème de la formation dans le cadre du service civil. Le Conseiller national Walter Müller (PLR) a en effet déposé une motion qui propose d'étendre la formation dans les domaines de la santé et du social à minimum deux et maximum quatre semaines.

Dans sa proposition, Walter Müller se limite volontairement au domaine des soins et

de la prise en charge des personnes. «Ce sont des domaines dans lesquels il y a une véritable urgence», explique-t-il. L'amélioration de la formation est particulièrement importante parce que la population devient de plus en plus âgée et que les besoins en soins et prise en charge augmentent. En outre, le service civil a également un rôle à jouer pour des questions de coûts, ajoute Walter Müller. «Les civilistes pourraient à l'avenir effectuer des tâches qui ne pourraient plus être proposées

sans eux, soit parce que le personnel fait défaut, soit parce que les coûts sont trop élevés.» Müller est aussi convaincu que les civilistes profiteraient d'une formation plus longue. «Les jeunes profitent plus du service civil s'ils remarquent qu'ils sont vraiment utiles.»

La motion, qui a été signée par des politiciens de tous les grands partis, sera d'abord traitée par le Conseil national. La proposition a de bonnes chances d'être acceptée: le Conseil fédéral propose en effet de l'accepter. (1z)

# Faire entendre les «oubliés» au Nicaragua par l'antenne

**Cédric Reichenbach vient de terminer son service civil au Nicaragua. De novembre 2010 à mai 2011, il a effectué son affectation au sein de «Radio La Primerísima», une radio engagée en faveur des plus pauvres et soutenue par l'ONG Eirene Suisse. Le Valaisan, licencié en lettres de 27 ans, en témoigne.**

Après avoir réalisé mon école de recrues au sein de l'armée suisse, j'ai opté pour le service civil, lequel m'a permis de continuer de servir mon pays tout en respectant l'évolution de mes convictions personnelles. Ce service, je l'ai réalisé en Amérique centrale grâce à l'ONG Eirene Suisse, laquelle travaille depuis près de 25 ans au Nicaragua, appuyant des projets qui promeuvent l'autonomisation des populations les plus marginalisées et leur indépendance économique.

J'ai effectué mon affectation en intégrant à Managua, la capitale du Nicaragua, un des partenaires locaux d'Eirene Suisse, «Radio La Primerísima», dans le but de renforcer l'équipe rédactionnelle de cette radio associative indépendante. Cette mission s'est inscrite dans la continuité d'une collaboration durable, Eirene Suisse soutenant La Primerísima depuis 2003. Cette radio met l'accent sur la formation, la promotion de la radiodiffusion participative et communautaire et l'appui à l'enseignement académique de l'art radiophonique. Ses émissions sont diffusées dans l'ensemble du Nicaragua, un pays dans lequel les radios représentent une des seules sources d'information accessibles à une population souffrant d'un fort taux d'analphabétisme ou ne disposant pas de moyens suffisants pour se procurer un simple journal.

## Diffuser les doléances dans le pays

A mon arrivée, on m'a très vite initié au milieu journalistique nicaraguayen et aux sujets d'actualité. Après un mois, j'avais appris à connaître la manière de travailler à «Radio La Primerísima» et j'ai pu alors réellement commencer ma mission. Étant donné que la radio dispose de moyens très réduits, elle ne peut que difficilement financer les déplacements de ses journalistes dont le nombre limité ne permet pas non plus qu'ils soient mobilisés pour une trop longue période. Mon aide a ainsi été grandement appréciée puisque la flexibilité de mon agenda et surtout la capacité à financer mes déplacements donnaient la possibilité à la rédactrice en chef de m'envoyer couvrir des événements ou réaliser des enquêtes qui n'auraient tout simplement pas été possibles en temps normal.

C'est ainsi, par exemple, que j'ai été en-



Cédric Reichenbach au microphone de la «Radio La Primerísima» au Nicaragua. Photo: cer

voyé dans le village inondé de «San Francisco Libre». Après les pluies diluviennes tombées au Nicaragua entre juin et octobre 2010, ce village difficile d'accès situé à environ deux heures de bus de Managua, avait énormément souffert. Les témoignages que j'y recueillis ont été ensuite diffusés à l'antenne, donnant l'opportunité aux sinistrés de faire entendre leurs doléances dans la capitale et le reste du pays. Un autre exemple du soutien qu'Eirene Suisse a, à travers mon engagement, apporté à «La Primerísima» est le reportage que j'ai réalisé sur l'exil économique des Nicaraguayens au Costa Rica. Ce reportage traitant des conditions de vie et de travail des Nicaraguayens émigrés au Costa Rica fut également diffusé par deux radios costariciennes.

Au cours de ma mission à «Radio La Primerísima», j'ai pu réaliser une vingtaine de

reportages-enquêtes (entre 1 et 10 jours de travail), couvrir 100 événements dans la capitale (manifestations, conférences de presse, discours, inaugurations, etc.) et réaliser 125 à 150 interventions en direct à l'antenne. Parallèlement et comme le demande l'ONG Eirene Suisse, j'ai rempli mon rôle d'intermédiaire entre le Nord et le Sud en menant un travail de sensibilisation auprès de mes proches ainsi qu'auprès des plusieurs médias suisses, valaisans en particulier.

Face aux situations vraiment pénibles des gens que j'ai connus durant ma mission, il m'est arrivé de me sentir désemparé. Cependant je me suis toujours accroché au fait que, grâce au dictaphone que j'emmenais partout avec moi, je donnais la possibilité à certains «oubliés» de faire entendre leurs souffrances, de protester.

Cédric Reichenbach

## Service

**S'épargner l'assurance-maladie**

Pour les affectations d'une durée supérieure à 60 jours, une demande peut être déposée pour suspendre son assurance-maladie. Pour ce faire, un justificatif doit être envoyé à sa caisse-maladie, soit la copie de la convention d'affectation, soit un justificatif qui peut être demandé au centre régional du service civil.

Les délais pour la présentation de la demande de suspension des primes peuvent varier selon les caisses. De manière générale, le plus tôt est le mieux. En outre, seuls les mois complets d'affectation peuvent être pris en compte, et aucune prestation ne pourra être considérée par la caisse durant l'affectation.

**WOZ gratuit pour les civilistes**

L'hebdomadaire WOZ (en allemand) offre un abonnement gratuit aux civilistes pendant la durée de leur affectation. Pour cela les civilistes doivent envoyer une copie de leur convention d'affectation, avant ou pendant leur affectation:

Par mail à [abo@woz.ch](mailto:abo@woz.ch) ou par la poste à WOZ, Die Wochenzeitung, Hardturmstrasse 66, 8031 Zurich, avec la mention «Zivi» (Tél.: 044 448 14 14). (red)

## Brèves

**La Suisse est clouée au pilori**

L'avis du Bureau européen pour le refus du service militaire (EBCO) vient d'être publié dans son rapport annuel. Le rapport a été présenté fin juillet au Conseil de l'Europe pour effectuer le bilan de l'application du droit à l'objection de conscience dans les États membres. Le jugement du rapport sur la situation en Suisse n'est pas que positif. Certes, l'EBCO se félicite du droit sur l'objection de conscience, mais critique la loi de service civil, jugée «discriminatoire et punitive» – en particulier à cause de la durée plus longue en comparaison avec le service militaire. La Suisse se retrouve ainsi dans la même catégorie que l'Arménie, l'Autriche, Chypre, la Finlande, la Géorgie, la Grèce, la Moldavie, la Norvège, la Russie et l'Ukraine. La Suisse se trouve par contre pointée du doigt à propos de la taxe d'exemption de l'obligation de servir: une telle taxe n'est perçue dans aucun autre des 47 États membres. En 2009, la Suisse a précisément été condamnée par la Cour Européenne des Droits de l'Homme à cause du caractère discriminatoire de cette taxe. En conclusion, le rapport recommande d'harmoniser la durée des services civil et militaire et d'abolir la taxe d'exemption de l'obligation de servir. (red)

## Agenda

**Colloque sur le service citoyen**

La Permanence Service Civil (PSC) organise le 5 octobre un colloque sur le service citoyen de 8h30 à 18h à la HETS- Genève, auditorium Bâtiment E.

Bienvenue à toutes et à tous pour concevoir et construire ensemble les bases d'une nouvelle forme de service à la communauté, d'accès plus ouvert à toute personne intéressée! Plus d'information: voir article à la page 6 et [www.service-citoyen.ch](http://www.service-citoyen.ch).

## Appel

**On recherche des civilistes motivés !**

CIVIVA cherche toujours des civilistes motivés et intéressés pour participer à nos différents projets: contacts avec des établissements d'affectation, recherche de fonds, réalisation de sondages, etc. L'investissement peut être adapté aux possibilités de chacun. Ceux qui ont envie de s'engager pour le renforcement du service civil et de se familiariser avec un travail captivant avec notre association peuvent s'inscrire (sans engagement) ou solliciter plus d'informations à [secretariat@civiva.ch](mailto:secretariat@civiva.ch).

**Nouvelles de L'organe d'exécution pour le service civil (ZIVI)****Bilan : Demandes et admissions ont baissé**

**Tant les demandes que les admissions au service civil ont reculé au premier semestre 2011. L'organe d'exécution n'est pas entré en matière sur un nombre croissant de demandes.**

L'ordonnance sur le service civil révisée est entrée en vigueur en février: les indemnités ont été réduites, les nouveaux admis sont soumis à des règles plus strictes. Dorénavant, les personnes souhaitant être admises au service civil doivent commander un formulaire de demande individuel, le remettre dûment complété et confirmer leur demande après un délai de réflexion de quatre semaines. Le Conseil des Etats et les Commissions de la politique de sécurité avaient demandé ces durcissements, afin de réduire le nombre des demandes.

En publiant les chiffres du premier semestre, l'organe d'exécution donne un premier aperçu de l'évolution de la situation. Le nombre des demandes est à la baisse. Au cours des cinq mois suivant l'entrée en vigueur de la révision de l'ordonnance, le nombre de demandes a été inférieur de 35 pour cent en glissement annuel. Le nombre des demandes ayant donné lieu à des admissions a même reculé de 40 pour cent. La période d'observation est toutefois trop courte pour tirer des conclusions définitives.

Du fait de l'introduction des nouveaux délais, la révision de l'ordonnance a commencé à déployer pleinement ses effets au deuxième trimestre seulement. Les nouvelles mesures mises en œuvre en février seront évaluées dans le rapport à l'intention du Conseil fédéral en fin d'année.

**Délai manqué**

La première étape de l'aspirant civiliste est la commande du formulaire de demande. Le nombre de ces commandes correspond grosso modo au nombre des demandes reçues (premier contact) avant la révision de l'ordonnance. Cela étant, le nombre de demandes d'admission a reculé: certaines des personnes ayant passé commande ont manifestement décidé de ne pas déposer la demande, ou alors d'attendre.

Ce qui compte réellement, ce sont les admissions effectives au service civil. Ces dernières ont enregistré un recul encore plus important que les demandes au premier semestre. Toujours moins de demandes déposées aboutissent à une admission:



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

Vollzugsstelle für den Zivildienst ZIVI  
Organe d'exécution du service civil ZIVI  
Organo d'esecuzione del servizio civile ZIVI

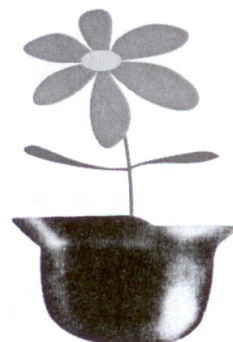
15 pour cent des demandes déposées n'ont pas été confirmées dans le délai imparti, si bien que l'organe d'exécution n'est pas entré en matière; trois pour cent des personnes ayant déposé une demande l'ont retiré durant le délai de réflexion. Hanspeter Wenger, responsable des admissions à l'organe central du service civil à Thoune, ne peut que spéculer sur les motifs poussant les requérants à ne pas confirmer leur demande. «Bon nombre d'entre eux réagissent une fois le délai manqué, et indiquent qu'ils ont oublié la confirmation. Mais il est également concevable qu'une personne ayant changé d'avis laisse échoir le délai de réflexion par confort, au lieu de retirer formellement sa demande.» Les milieux politiques et le grand public devraient dorénavant se concentrer sur le nombre des admissions au service civil, et non plus sur le nombre des demandes.

Olivier Rügsegger  
Traduction: Daniel Hofer

Plus d'information: [www.zivi.admin.ch](http://www.zivi.admin.ch)

Activités de la Permanence Service Civil (PSC) - Genève

# Colloque sur le «service citoyen» à Genève



La Permanence Service Civil poursuit son engagement sur le service citoyen aux côtés du groupe de réflexion sur le service citoyen et de l'association Eirene Suisse. Comme annoncé, un colloque est organisé le 5 octobre sur le «service citoyen» à la haute école de travail social de Genève.

Le «service citoyen» est une opportunité d'implication dans une action sociale semblable au service civil, mais accessible à toutes et à tous. Un engagement volontaire pour la communauté qui contribue au développement personnel de chacun-e, pour une durée de quelques mois. Ce service aura pour vocation de recréer du lien social, de la solidarité, de revaloriser les rapports non-marchands et d'encourager tout individu à la participation citoyenne en lui donnant l'opportunité de développer un projet à un niveau local, seul ou en groupe.

## Créer une plateforme

Les différents acteurs du champ social invités à participer au colloque (organisations de la société civile, professionnels du travail social, responsables des services sociaux genevois, experts académiques et politiciens) auront pour objectif d'imaginer les contours et la mise en place d'un projet pilote à Genève. La finalité consistera en la création d'une plateforme sur le service citoyen,

à l'image de ce qui existe déjà en Belgique (Un projet pilote est en cours là-bas. M. Ronveaux, le directeur de la plateforme pour le service citoyen belge, pourra notamment nous dresser un bilan de leur expérience). Des responsables de projets analogues à l'étranger seront justement présents pour partager leurs expériences respectives.

## Programme du colloque

Le matin auront lieu des présentations des services civiques et citoyens (France et Belgique) et une table ronde sur les expériences existantes qui tendent à renforcer le lien social. L'idée sera de voir en quoi le service citoyen peut y contribuer et définir le genre de missions qui seront proposées aux volontaires. L'après-midi, des ateliers participatifs permettront d'approfondir les thématiques suivantes: complémentarité du service citoyen avec l'emploi, le travail social professionnel et bénévole, les possibilités d'affectations, les modalités de suivi, d'accompagnement et de formation des volontaires

en service citoyen, la possibilité pour eux de développer leurs propres projets, ou encore les sources de financement du service citoyen et les différents types de rétribution des volontaires. Bastien Poscia

## Inscription

### Comment s'inscrire au colloque ?

Les invitations pour le colloque ont déjà largement été envoyées aux différents acteurs que nous souhaitons voir participer, mais il est également possible de s'y inscrire à titre personnel. Le programme de la journée est consultable sur notre site internet

[www.service-citoyen.ch](http://www.service-citoyen.ch), tout comme le formulaire d'inscription à remplir dès que possible, mais avant le **2 septembre** au plus tard.

Pour des raisons d'ordre pratique, merci de nous annoncer votre présence et, si vous le souhaitez, votre inscription au repas de midi pour 25.- CHF: [info@service-citoyen.ch](mailto:info@service-citoyen.ch).

Association Suisse des Civilistes (ASC)

## L'attractivité de la politique sécuritaire



Dans de plus en plus de professions l'on se plaint d'un manque de personnes en début de carrière. Ceci est également vrai pour le domaine de la santé (excepté les métiers médicaux). Les raisons sont les suivantes: beaucoup de jeunes se sentent peu valorisés, la perception sociale est mauvaise, le temps de travail est long et les chances de carrière faibles. Ceci semble apparemment décourager bon nombre de jeunes de s'engager dans ce domaine. C'est pourquoi l'état et des associations professionnelles essaient de rendre ce secteur plus attractif.

Ce qui semble logique pour le domaine de la santé ne semble, selon les politiciens, pas s'appliquer lorsqu'il s'agit de confronter les différentes formes de l'obligation de servir. D'après l'avis des Commission de la

politique de sécurité des deux conseils, lorsque les effectifs de l'armée baissent, l'on ne cherche pas à augmenter l'attraction de ladite armée. Non, bien au contraire, l'on cherche à réduire l'attractivité du service civil, parfois par des moyens sournois et perfides. Mais pourquoi donc?

Premièrement car dans un monde de plus en plus marqué par la coopération économique l'attractivité de l'armée, spécialement en suisse, est difficilement améliorable. Deuxièmement car, chose connue, il est toujours plus facile de trouver la faute chez l'autre au lieu de se remettre sois même en question.

Avec l'exigence d'augmenter le facteur 1.5 à 1.8 (durée du service civile = durée du service militaire x 1.8), nos experts en politi-

que de sécurité visent, de manière tout à fait non-attractive, complètement à côté. Surtout si la motion porte le titre «Rapport équitable entre la durée du service civil et celle du service militaire» [sic!].

L'intensité des exigences ne fait que souligner l'incapacité d'accepter des changements sociaux et de reconnaître, ou même d'accepter, le service civile en tant qu'institutions apportant une contribution régionale ainsi que national importante au travers de ses activités utiles.

L'ASC continue de s'engager afin qu'il soit possible, également dans le futur, d'effectuer un service civile juste.

Alois Vontobel

Traduction: Samuel Gerster

Plus d'information: [www.civil.ch](http://www.civil.ch)